

## **Présentation du projet de film :** **“Non, ce n’est pas moi”.** **La maltraitance des enfants, une réalité encore occultée.**

### **Nature et objectifs du projet**

Durant ces dernières années, de nombreuses statistiques ont été établies dans les milieux de la santé et de l’éducation démontrant qu’en **moyenne un enfant sur cinq est victime de maltraitance**. Les causes de mauvais traitements sont répertoriées par l’Office Fédéral de la Santé Publique selon les critères suivants :

**- La négligence - Les mauvais traitements psychiques & /ou psychiques - Les abus sexuels**  
Malheureusement dans la majorité des études, les dommages collatéraux tels que les troubles du comportement alimentaire ou d’autres traumatismes n’ont pas encore pu être suffisamment évalués pour mesurer véritablement l’étendue des séquelles auprès de la population concernée.

Malgré une volonté politique indéniable, force est de constater que le fléau de la maltraitance demeure majoritairement un sujet méconnu et de surcroît tabou. A titre indicatif, les médias trop frileux ne traitent la problématique qu’épisodiquement et principalement dans les rubriques à sensations.

**Dès lors, il est impératif d’agir pour combattre la maltraitance. Informer peut protéger des centaines d’enfants mais également secourir tous ceux qui subissent au quotidien.**

Pour sensibiliser, il est indispensable d’expliquer toute la complexité que la maltraitance induit dans notre société. **Du déni de la victime à la dénégation d’un criminel, les mécanismes de la maltraitance doivent être révélés pour que la maltraitance ne soit plus une fatalité.**

La maltraitance des enfants est une problématique si douloureuse que seul un film documentaire permet une prévention à grande échelle dans la mesure où, véritablement, un temps et un espace sont accordés tout en respectant les codes éthiques dus à un tel sujet.

Par conséquent, **réaliser ce film est un acte concret de lutte contre ce problème reconnu de santé publique.**

### **Lieu de réalisation et contexte local de développement**

Le film sera réalisé en français afin d’être diffusé en Suisse romande.

### **Population cible concernée par le projet**

Le film sera destiné au grand public tant aux adolescents qu’aux adultes. A sa conception, différents chapitres, selon le sujet traité, seront préparés de telle façon à être utilisés tant par des professionnels de la santé que par des enseignants à l’occasion de forums. L’ensemble des associations, en axe avec le domaine de la maltraitance, recevra un exemplaire du film. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation (émissions de télévision, de radio et des forums), une distribution publique est prévue sur le site internet de notre association et via les réseaux sociaux.

### **Description du besoin identifié et des solutions envisagées**

Le synopsis du film est présenté en annexe et sera divisé huit chapitres tels que : 1. bref historique, 2. les quatre aspects de la maltraitance des enfants reconnu par l’OFSP et leur contexte (le milieu scolaire, le domaine social et celui des loisirs) , 3. Les mécanismes psychiques, 4. Les implications juridiques, 5. Les impacts physiques et psychiques, 6. Les traitements, 7. Les conséquences, 8. Conclusion. Les témoignages recueillis permettront, entre autres, de dessiner des perspectives d’avenir tant pour les victimes que pour les maltraitants.

### **Estimation des résultats escomptés**

Il est extrêmement complexe d'évaluer les impacts du film si ce n'est la certitude que pour la 1<sup>ère</sup> fois un tel sujet sera documenté sous un angle percutant et sensible. Les résultats positifs se mesureront au nombre de diffusions du film documentaire auprès des divers médias qui touchent le public romand. **Au-delà d'un vif intérêt des professionnels en lien avec la maltraitance, ce documentaire interpellera toute personne à l'écoute de la souffrance des enfants.**

### **Coût estimé du projet**

Tout le travail de conception, d'écriture du storyboard, de réalisation et d'aspects administratifs ainsi que l'organisation générale de la réalisation est offert. Ce qui représenterait un montant équivalent à CHF 43'500.-.

Toutes les parties techniques, telles que tournages, interviews, illustrations des scènes par des marionnettistes ou par des comédiens, montage (son + image, colorimétrie, etc.), commentaires en voix OFF, authoring, impression de 600 DVD, droits divers, frais de diffusion représentent un montant de CHF 156'000.-- L'équipe est composée de plus de 10 professionnels (cameramen, journalistes, etc.)

Le secteur de la promotion et de la diffusion du film documentaire (stratégie plan médias – graphisme – dossier presse- relations publiques- plaquettes. Etc...) est estimé à chf. 46'000.--

### **Date de démarrage et durée**

Le travail de réalisation (préparation) est déjà bien avancé. Le début des tournages a débuté en 2014. La durée prévue jusqu'à la version finale prête pour diffusion est estimée à huit mois au minimum.

### **Organisation et ressources engagées sur le projet**

L'ensemble du projet sera réalisé par des professionnels de Suisse Romande (issus pour certains du milieu de la télévision).

### **Coordination avec d'autres initiatives existantes**

Aucune, pas d'autres initiatives connues.

### **Mécanisme de suivi et d'évaluation du projet**

Le projet sera suivi et conseillé par le milieu médical de la pédopsychiatrie en particulier (les Boréales-CHUV et CAN Team du CHUV - Child Abuse and Neglect), diverses associations qui œuvrent dans le domaine (par exemple fondation Conteurs sans frontières, TELME et Projuventute pour le 147), l'Observatoire de la maltraitance (UNIL), le Service de la Protection de la Jeunesse, le Service de Promotion de la Santé dans les école vaudoise (PSPS).

### **Remarque importante**

Ce film se défend de tout aspect voyeur, agressif ou violent et respectera un code d'éthique et de morale afin de ne jamais choquer des âmes sensibles. Afin d'illustrer les interviews de victimes ou d'auteurs de maltraitance, des scènes en décriront les actes grâce à des représentations de jeux d'ombre de marionnettes. Ainsi les actes de maltraitance ne seront que suggérés mais jamais montrés.

### **Etat actuel de l'avancement**

Les tournages sont terminés. Le montage est en cours.